

Intervention de l'ALNU au Comité Interministériel des Droits Humains

Le 9 juillet 2026, s'est tenu le Comité Interministériel des Droits Humains au Ministère des Affaires Étrangères du Grand-Duché du Luxembourg. Lors de cette réunion, l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies, représentée par Charlotte Goka, chargée de projet et d'administration, s'est exprimée concernant la 62^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme qui s'est déroulée du 15 juin au 8 juillet 2026 à Genève.

Au cours de cette session estivale du Conseil des Droits de l'Homme, a été présentée une feuille de route élaborée en consultation avec plus de 400 personnes sous l'égide de l'ancien Rapporteur Spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme, Olivier De Schutter, actuellement professeur à l'Université Catholique de Louvain.

Cette feuille de route – intitulée « The Roadmap for Eradicating Poverty Beyond Growth » – démontre qu'il est urgent de repenser notre modèle économique, pour une économie fondée non plus sur la croissance mais sur les droits humains.

À l'heure où près de la moitié de la population vit encore dans la pauvreté, il est nécessaire de soutenir l'économie sociale et solidaire, d'investir dans l'éducation, la santé et la protection sociale, mais aussi de revenir à plus de sobriété dans nos choix de consommation.

L'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies appelle le Luxembourg à tenir compte des recommandations formulées dans cette feuille de route.

Une lutte efficace contre la pauvreté passe par la pleine réalisation de l'ensemble des droits humains, en ce compris les droits économiques, sociaux et culturels et est indissociable de la réalisation des Objectifs de développement durable.

Pour lire la feuille de route « The Roadmap for Eradicating Poverty Beyond Growth », c'est par ici : <https://www.neep-poverty.org/roadmap-for-eradicating-poverty-beyond-growth/>

Intervention de Madame Charlotte Goka devant le CIDH du 9 juillet 2026 :

« Bonjour à toutes et à tous,

Je m'exprime au nom de l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies.

Madame l'Ambassadrice pour les Droits Humains,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministères,

Je souhaite attirer votre attention sur la feuille de route élaborée en consultation avec plus de 400 personnes sous l'égide de l'ancien Rapporteur Spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme, Monsieur Olivier De Schutter, actuellement professeur à l'Université Catholique de Louvain.

Cette feuille de route – intitulée « The Roadmap for Eradicating Poverty Beyond Growth » – a été présentée le 25 juin dernier au cours de la 62^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme.

À travers cette feuille de route, Monsieur De Schutter nous adresse un message clair : nous ne pourrons pas atteindre les Objectifs de développement durable sans remettre en question notre modèle économique. Le constat est sans appel : 45 % de la population mondiale vit encore en situation de

pauvreté. Parallèlement, les inégalités continuent de se creuser, même dans des pays affichant une forte croissance économique.

Autrement dit, la croissance ne suffit pas. Au contraire, elle s'accompagne généralement d'une dérégulation des entreprises, de transformations technologiques qui fragilisent de nombreux emplois et accentuent les inégalités ... sans compter les conséquences désastreuses sur l'environnement.

Pour réaliser les Objectifs de développement durable, nous devons construire une économie fondée sur les droits humains. Cela implique de développer des marchés plus justes, de soutenir l'économie sociale et solidaire, d'investir dans l'éducation, la santé et la protection sociale, mais aussi de soutenir les pays en voie de développement dans cette direction.

Cette réflexion s'applique également au Luxembourg. Aujourd'hui, 7 à 8 planètes seraient nécessaires pour supporter le mode de vie de la population luxembourgeoise. Il est urgent de revenir à plus de sobriété et de réfléchir davantage à notre manière de consommer et de produire.

Dès lors, nous appelons le gouvernement à tenir compte des recommandations formulées dans cette feuille de route. Elles rappellent qu'une lutte efficace contre la pauvreté passe par la pleine réalisation de l'ensemble des droits humains, y compris les droits économiques, sociaux et culturels, et qu'elle est indissociable de la réalisation des objectifs de développement durable.

Je vous remercie. »